



LEGENDE

Servitude hertzienne

- Hertzienne (axe)
- Hertzienne (limite)

Droit de préemption du Parc Péri Urbain de la basse vallée du Dan

- Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) n°25001576 de type 1
- Zone non aedificandi du Viaduc de Calix

Zone de protection de l'environnement à l'axe de la RD515 (article L111-8 et suivants du code de l'urbanisme)

- Axe
- Limite

Classement sonore des voies (arrêté préfectoral du 10/03/2021)

- Secteur affecté par le bruit
- Périmètre de l'emprise des terrains de confinement et des boudes de décantations des terres et des matériaux reconnus pollués du site de l'usine Unimétal
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Plan de Prévention des Risques Technologiques du Dépôt de Pétrol Côtier de Mondeville (approuvé en Mai 2015 - arrêté réduit)

- Zone bleue 1
- Zone bleue 2
- Zone bleue 3
- Zone grise
- Zone rouge clair
- Zone rouge foncé

Zone de carrière

- Zone de carrières souterraines
- Zone d'incertitude
- A ciel ouvert

Servitude Monument historique

- Chapelle Saint-Vincent
- Chateau d'eau bleu
- Eglise

Servitude de passage de canalisations

| Axe | Nature | Emprise |
|-----|---------------------------|---------|
| — | Ligne électrique 225000 V | — |
| — | GAZ | — |
| — | Pipeline | — |
| — | Télécom | — |

Périmètre de protection des forages d'eau potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection immédiat

Plan de prévention multi-risques Basse Vallée de l'Orne (arrêté préfectoral du 10/03/2021)

- zone rouge R
- zone rouge R2
- zone bleue B1
- zone bleue B2
- zone bleue B3
- zone bleue B4
- zone orange O
- zone jaune J
- zone verte V

COMMUNAUTÉ URBAINE DE CAEN LA MER
 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
 DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 02.07.2007
 Modification n°1 approuvée le 15.02.2016

**MODIFICATION N°2 - P.L.U.
 APPROBATION**

Vu pour être annexé à la délibération
 du Conseil communautaire
 en date du : **24 juin 2021**

LE PRÉSIDENT
 JAC BRUNEAU

6 - Plan des Annexes et des Servitudes d'Utilité Publique

agence
 schneider
 urbanisme & urbanisme